

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 28 janvier 2025, 19 h

au Centre communautaire Claude-Allard,
3200, avenue d'Amours, salle RC-19
et en virtuel (Zoom)

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Chaymae Yousfi	Administratrice (en ligne)
M. Luc Pesant	Administrateur
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M. Kévin Breault	Administrateur (en ligne)

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

Participation citoyenne : Quatre citoyen.ne.s étaient présent.e.s.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Nicolas Gagnon demande l'ajout du sujet «Dossier du bruit autoroutier» au point et du sujet «Présentation Les Éclaireurs» au point *Fonctionnement*. M^{me} Suzie Beaulieu demande l'ajout du sujet «Distribution des sacs mauves» au point *Divers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2024 et du 9 décembre 2024	19 h 03
4. Questions et commentaires du public (1 ^{ère} période)	19 h 05
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 35
• Préparation de l'AGA (dépliant, conférence, postes en élection, rapport annuel, états financiers à préparer)	
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	19 h 45
8. Fonctionnement	20 h 00
• Trésorerie	
• Correspondance	
• Discussion	
9. Divers	20 h 10
10. Levée de l'assemblée	20 h 20

RÉSOLUTION CQP-25-CA-01

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2024 ET DU 9 DÉCEMBRE 2024

3.1 M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de novembre 2024.

RÉSOLUTION CQP-25-CA-02

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 26 novembre 2024 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3.2 M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de décembre 2024.

M^{me} Maude Cossette-Bergeron changer «solde actuel» pour «solde au 30 novembre 2024»

RÉSOLUTION CQP-25-CA-03

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2024 avec la modification susmentionnée.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)

Un citoyen fait part que les 22-23 février prochains, une nouvelle activité se tiendra à Place Quatre-Bourgeois : le Festival du Ramadan, où une trentaine d'exposants présenteront nourriture et habits traditionnels en lien avec les célébrations du Ramadan. Cet événement est ouvert à tous et toutes.

Un citoyen résidant sur de la Monnerie demande si un échancier de construction a été établi par rapport au projet d'agrandissement au 3333 rue de la Monnerie. M. Dave Gagnon Pelletier répond que pour ce projet, la modification au règlement d'urbanisme a été adoptée par la Ville, l'agrandissement a été autorisé, toutefois il n'y a pas de demande de permis qui a été reçue par la Ville. M. Dave Gagnon Pelletier Réfère au site web du promoteur.

5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. David Weiser mentionne que la Ville a renouvelé l'entente avec le Centre patrimonial historique de Sainte-Foy et plusieurs activités seront prévues. Malgré les travaux au parc Roland-Beaudin, plusieurs activités demeurent prévues cette année.

Plusieurs subventions ont été octroyées pour des Fêtes de quartier dans le secteur.

Le Carnaval de Québec, en collaboration avec Ressource Espaces Famille, ont pris l'initiative de permettre à 600 nouveaux arrivants de profiter des activités du Carnaval, de rencontrer Bonhomme Carnaval, afin de leur permettre de découvrir cette tradition bien de chez-nous.

Le conseiller fait savoir que la Ville collabore avec le MTQ et les conseils de quartier pour élaborer des solutions par rapport au bruit autoroutier du secteur autour des autoroutes Duplessis et Henri-IV.

M^{me} Anne Corriveau souhaite une heureuse année à tou.te.s. Elle fait part de quelques points d'informations :

Il y aura une Fête au Parc Raymond de Rosa le 22 février prochain.

Les festivités du Carnaval ont déjà débuté et la conseillère invite les membres de l'assemblée à en profiter.

Il y aura plusieurs consultations publiques prévues pour cette année. Le 27 février prochain, à la Bibliothèque Monique-Corriveau, les citoyens sont invités à se faire entendre sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils souhaitent de leurs bibliothèques, lieu de culture accessibles à tous et toutes. LIEN

Une nouvelle ligne pour rejoindre les policiers pour des affaires non-urgentes a été ouverte par la Ville. LIEN

6. SUIVI DES DOSSIERS

6.1 Préparation de l'AGA

M. Dave Gagnon-Pelletier rappelle aux membres la date de l'assemblée générale annuelle et de préparer le rapport annuel et les états financiers qui seront adoptés en mars.

Le Conseil fixe la date de l'assemblée annuelle au mardi 22 avril 2025 et cette dernière se tiendra au Centre communautaire Claude-Allard.

Le Conseil nomme également M. Dave Gagnon-Pelletier (ou son remplaçant) président d'élection pour l'assemblée annuelle d'avril 2025.

M. Dave Gagnon-Pelletier enverra la maquette du dépliant de l'AGA pour que les membres décident des ajouts à y apporter, si besoin, avant le 27 février.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Il n'y a pas d'intervention.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Trésorerie

M^{me} Maude Cossette-Bergeron mentionne que le solde du compte est de 1 003,69 \$. Elle a reçu le chèque de budget de fonctionnement du Conseil de 1 525,00\$ qu'elle déposera dans le compte.

RÉSOLUTION CQP-25-CA-04

Sur proposition de M^{me} Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu de verser 135\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Correspondance et information

Les Éclaireurs

M. Nicolas Gagnon fait la lecture d'un courriel qu'il a reçu du Réseau Les Éclaireurs, un regroupement de citoyens qui souhaitent contribuer à améliorer le bien-être de la communauté LIEN

Le Conseil décide d'inviter un représentant du réseau à venir présenter le projet lors d'une courte conférence dans le cadre de l'AGA d'avril.

Dossier sur le bruit autoroutier

M. Nicolas Gagnon demande aux membres si l'un.e d'entre eux désire s'impliquer avec lui dans le dossier du bruit autoroutier, en collaboration avec des membres des Conseils Pointe-de-Sainte-Foy et Saint-Louis, qui sont également préoccupés par le bruit croissant près des autoroutes Duplessis et Henri-IV. M. Louis Alexandre du Conseil Saint-Louis a élaboré un dossier étoffé pour démontrer que des actions doivent être faites avant que tous les grands chantiers à venir dans le secteur se mettent en branle et que la situation affecte encore plus la santé des citoyens.

9. DIVERS

Distribution des sacs mauves

M^{me} Suzie Beaulieu mentionne qu'elle a déjà des rouleaux de sacs mauves accumulés chez elle et suggère de ralentir la cadence. M^{me} Chaymae Yousfi se demandait à quelle fréquence sont distribués ces sacs. M. Dave Gagnon Pelletier partage le tableau du Réapprovisionnement en sacs mauve. LIEN Pour l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, il y a deux livraisons : en janvier et en juillet.

Les conseillers suggèrent de contacter le 311 à ce sujet.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 20 h 00.

La prochaine rencontre sera le 25 février 2025.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire